

INFORMATION AUX PORTEURS DE PARTS



asset
management

15.11.2017 – FCP CPR SILVER AGE -CREATION D'UNE PART « R »

A compter du **15 novembre 2017**, une part « R » sera créée sur le FCP **CPR Silver Age**.

Cette part « R » est **strictement réservée aux investisseurs souscrivant directement ou via des intermédiaires fournissant un service de gestion de portefeuille sous mandat et/ou de conseil en investissement financier ne les autorisant pas à conserver des rétrocessions soit contractuellement soit en application de la réglementation MIFID 2 ou d'une réglementation nationale.**

Ci-dessous, ses caractéristiques :

Code ISIN	FR0013294725
Valeur liquidative d'origine	100 euros
Montant minimum de souscription	Une fraction de part
Montant minimum des souscriptions ultérieures	Une fraction de part
Commissions de souscription non acquise au FCP	5%
Commission de rachat non acquise au FCP	N/A
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	0,85% TTC maximum de l'actif net
Frais de gestion indirects	Non significatif
Commission de surperformance	15% TTC de la part de performance supérieure à celle de l'indice MSCI Europe converti en euro (DNR) + 1%, réalisée par le FCP au cours de l'exercice, dans la limite de 2% maximum de l'actif net.
Commission de mouvement	. 0,15 % TTC du montant de la transaction sur les achats et ventes d'actions. . De 10 à 50 € par transaction pour les autres types d'opérations.
Affectation des sommes distribuables : ✓ Résultat net ✓ Plus-values nettes réalisées	Capitalisation et/ou distribution Capitalisation et/ou distribution

Par ailleurs, les mentions liées aux coûts pouvant s'ajouter aux frais facturés au FCP ont été précisées pour y inclure, conformément à la réglementation en vigueur :

- Les coûts juridiques exceptionnels liés à une procédure pour faire valoir un droit ;
- Les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPCVM) exceptionnels et non récurrents.

INNOVER
POUR LA
PERFORMANCE

90, BOULEVARD PASTEUR
CS 61595
75730 PARIS CEDEX15

T 01 53 15 70 00

W WWW.CPR-AM.COM

De plus à compter du **1^{er} février 2018**, le service de paiement en Suisse sera assuré par CACEIS Bank. Paris, succursale de Nyon/Suisse, route de Signy 35, CH-1260 Nyon, sous réserve de l'approbation de la FINMA.

La documentation juridique du FCP sera actualisée en conséquence.



**INNOVER
POUR LA
PERFORMANCE**

90, BOULEVARD PASTEUR
CS 61595
75730 PARIS CEDEX15

T 01 53 15 70 00

W WWW.CPR-AM.COM